

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 2 juin 2026

Convocation du 26/05/2026

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 14

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 5/06/2026

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois de juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juin sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Loïc PEMZEC

Présents : Florian STEPHAN, Anne MAYER, Daniel CHAUVIN, Sylvie TALUAU, Stéphane BRIEND, Myrienne BOUTIN-VINEE, Dominique PILLIER, Sylvie VIRIEUX, Chrystel GUEROS, Laure BOUILLEAU, Frédéric BRUERE, Sébastien LAFOURCADE, Loïc PEMZEC et Vincenzo AGRELO.

Absent(s) : Isabelle JOREAU

Bon(s) pour pouvoir : Néant

DCM 2026-24 DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur le Maire informe son conseil municipal qu'il faut désigner un représentant défense (CORDEF).

Le correspondant défense est désigné sur proposition du Maire, par délibération du conseil municipal, parmi ses membres.

Rôle et missions du correspondant défense :

Les missions du correspondant défense s'articulent autour de trois axes principaux :

- Informer les habitants sur la politique de défense, le parcours de citoyenneté et la mémoire des conflits ;
- Sensibiliser les jeunes générations aux enjeux de défense ;
- Animer des actions locales (cérémonies commémoratives, visite des sites militaires, rencontre avec des anciens combattants).

Concrètement, son champ d'action est très vaste ; Il peut par exemple :

- Organiser une conférence sur un thème de défense (le rôle des armées aujourd'hui, le parcours de citoyenneté) ;
- Diffuser des informations dans le journal de la commune sur les opérations militaires en cours ou les dispositifs d'engagement (implication du régiment voisin dans un conflit actuel, nouveau service national, réserve) ;

- Animer une cérémonie commémorative (le 8 mai, le 11 novembre) en associant les jeunes de la commune ;
 - Faire témoigner un ancien combattant dans un établissement scolaire.
- Monsieur Vincenzo AGRELO né le 14/09/1971 à PARIS (10^e) est désigné comme correspondant défense de la commune de la BREILLE-LES-PINS.

Pour copie certifiée conforme,
la BREILLE-LES-PINS, le 5/06/2026
Le Maire,
Florian STEPHAN



Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur, le 5/06/2026
Et de la mise en ligne le 5/06/2026

Le secrétaire

